

COMMUNIQUE



Le 15 décembre 2005

Colette Neuville entre au Conseil commun du groupe Eurotunnel

Le Conseil Commun du groupe Eurotunnel a coopté ce jour en tant qu'administrateur Madame Colette Neuville. Sa nomination, qui prend effet dès aujourd'hui, sera soumise à ratification lors des prochaines assemblées générales d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel PLC.

Colette Neuville est Présidente fondatrice de l'ADAM (Association de Défense des Actionnaires Minoritaires). Attentive à la gouvernance d'entreprise, Colette Neuville est connue pour son engagement en faveur de la défense des intérêts des actionnaires.

*La direction de la communication d'Eurotunnel reste joignable en dehors des heures ouvrables
et notamment le week-end au : + 33 (0) 3 21 00 69 00*

www.eurotunnel.com